

ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

43, boulevard de Magenta 75010 Paris - TEL : 01 53 38 99 99 - FAX : 01 40 40 90 98 - E MAIL : abujamal@free.fr

Communiqué de presse

Fin octobre 2008, le Procureur de Philadelphie a saisi la Cour Suprême des Etats-Unis pour contester la décision de la Cour d'appel fédérale qui, en mars dernier, **avait annulé la condamnation** du journaliste afro-américain Mumia Abu-Jamal à la peine capitale, sans que celui-ci ne quitte toutefois le couloir de la mort.

La plus haute juridiction américaine a donné jusqu'au 19 novembre à l'accusation pour produire son mémoire. Parallèlement, la Cour Suprême a accordé un délai supplémentaire à la défense, reportant la date limite du dépôt de son mémoire au 19 décembre. Pour Maître Robert R. Bryan, l'avocat principal de Mumia Abu-Jamal, l'objectif est d'obtenir un nouveau procès eu égard au racisme qui a présidé au choix des jurés lors du procès de 1982 (récusation massive des jurés noirs).

« Nous sommes à la croisée des chemins » a déclaré Maître R. Bryan. Ce que demande l'accusation, précise-t-il, « c'est l'annulation pure et simple de la décision d'appel pour que Mumia puisse être exécuté sans même passer par l'obligation d'une décision d'un nouveau jury ».

A n'en pas douter, cet acharnement judiciaire est piloté par le Gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie Ed. Rendell, lequel fut en charge, en qualité de Procureur lors du procès de 1982, de requérir la peine capitale contre Mumia Abu-Jamal. C'est lui qui a promis à ses électeurs l'exécution de Mumia dès que les recours judiciaires seraient épuisés !

La situation est très préoccupante : les décisions les plus récentes de la Cour Suprême des Etats-Unis font à l'évidence peu de cas de la vie des hommes. Or, en dernière instance, c'est elle qui décidera de la vie ou de la mort de Mumia.

Sans attendre, l'heure est à la mobilisation pour sauver Mumia et pour éradiquer la peine de mort, aux Etats-Unis et partout dans le monde.

Justice et liberté doivent être rendues à Mumia !

Novembre 2008

Mercredi 10 décembre

60^{ème} anniversaire de
la déclaration universelle
des Droits de l'Homme

**Pour la libération de
Mumia Abu-Jamal**

*Paris - Place de La Concorde
(angle Rivoli – Tuileries)
M° Concorde*

Rassemblement à 18 heures

face au Consulat des Etats-Unis

Une délégation se rendra à l'Ambassade des Etats-Unis pour y déposer des motions et des pétitions exigeant que justice et liberté soient rendues à cet homme innocent.

Pour la province, les collectifs et les organisations sont invités à se rendre auprès des Consulats régionaux des Etats-Unis (*).

Des motions et pétitions peuvent également être adressées directement auprès de l'ambassade américaine à Paris :

- télécopie :
01 43 12 27 55 + 01 43 12 20 74
- courriel : **webmaster@amb-usa.fr**

A cette occasion, le Collectif Unitaire National s'adressera solennellement à Barack Obama pour lui demander d'user de son autorité de Président - dès sa prise de fonction en janvier prochain - pour qu'enfin Mumia puisse défendre son innocence et recouvrer au plus vite sa liberté.

(*). des rassemblements ont déjà eu lieu samedi 6 octobre à Marseille, Rennes.